Vallée du Gardon de Saint-Jean entre Saumane et Saint-Jean-du-Gard (Identifiant national : 910030292)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 30122067)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, .- 910030292, Vallée du Gardon de Saint-Jean entre Saumane et Saint-Jean-du-Gard. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910030292.pdf*

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon
Rédacteur(s) :Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon
Centroïde calculé : 718094°-1901939°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 04/05/2009
Date actuelle d'avis CSRPN : 04/05/2009
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 4
6. HABITATS 4
7. ESPECES 5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 7
9. SOURCES 7

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Gard
- Commune : Soudorgues (INSEE : 30322)
- Commune : Peyrolles (INSEE : 30195)
- Commune : Saumane (INSEE : 30310)
- Commune : Saint-Jean-du-Gard (INSEE : 30269)
- Commune : Estréchure (INSEE : 30108)

1.2 Superficie

171,85 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):
Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF « Vallée du Gardon de Saint-Jean entre Saumane et Saint-Jean-du-Gard » se situe à l'ouest du département du Gard, dans le Parc National des Cévennes.

Elle englobe les cours du Gardon de Saint-Jean et de ses principaux affluents entre le village de Saumane et la ville de Saint-Jean-du-Gard. Elle couvre 172 hectares compris entre 200 et 500 mètres d'altitude.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Parc national, aire d'adhésion

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Floristique - Ptéridophytes - Phanérogames		

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le périmètre est marqué à l'amont par le pont à l'aval de Saumane et à l'aval par la sortie de l'agglomération de Saint-Jean-du-Gard au niveau de la Borie Blanche.

De part et d'autre du Gardon de Saint-Jean, la délimitation englobe parfois les zones humides riveraines (ripisylves et prairies), quelques portions de versant à l'amont (en s'appuyant sur les lignes de crêtes et thalwegs). Certains cours d'eau affluents sont tout ou partie inclus dans le périmètre.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

La majorité des espèces animales et végétales sont associées aux milieux aquatiques et zones humides de la ZNIEFF.

Le maintien de la qualité des biotopes aquatiques et de la dynamique naturelle des cours d'eau est donc primordial pour la faune patrimoniale des lieux. Cela passe par le traitement des éventuels effluents et le contrôle des activités polluantes mais aussi la protection des berges et de la végétation rivulaire. Enfin, la prise en compte de ces enjeux dans tous les travaux d'équipement ou d'exploitation (goudronnage, recalibrage, exploitation forestière...) est indispensable.

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Oiseaux - Poissons - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Ptéridophytes	- Phanérogames	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	87 *Terrains en friche et terrains vagues*				

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	94755	*Dianthus graniticus Jord., 1849*	*Œillet du granite, Œillet des terrains granitiques*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Olivier ARGAGNON, CBNMP				2008
	103536	*Illecebrum verticillatum L., 1753*	*Illécèbre verticillé*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Olivier ARGAGNON, CBNMP				2008
	104337	*Juncus striatus Schousb. ex E.Mey., 1822*	*Jonc strié*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Olivier ARGAGNON, CBNMP				2008
	104349	*Juncus tenageia Ehrh. ex L.f., 1782*	*Jonc des vasières, Jonc des marécages, Jonc des marais, Jonc des vases*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Olivier ARGAGNON, CBNMP				2008
	124699	*Spiranthes aestivalis (Poir.) Rich., 1817*	*Spiranthe d'été*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mlle Sylvie PIANALTO, Parc National des Cévennes, CBNMP				2008
	126552	*Thymus nitens Lamotte, 1881*	*Thym luisant, Serpolet luisant*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Olivier ARGAGNON, CBNMP				2008
	127243	*Trifolium bocconi Savi*	*Trèfle de Boccone*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Emeric SULMONT, CBNMP				2008
	127364	*Trifolium ligusticum Balb. ex Loisel., 1807*	*Trèfle de Ligurie*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mme Sandrine DESCAVES, Parc National des Cévennes, CBNMP				2008
Ptéridophytes	103840	*Isoetes duriei Bory, 1844*	*Isoète de Durieu*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mlle Sylvie PIANALTO, Parc National des Cévennes, CBNMP				2008

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	109705	*Notholaena marantae (L.) Desv., 1813*	*Paragymnoptéride de Maranta, Paragymnoptéris de Maranta, Cheilanthès de Maranta, Notholène de Maranta, Cheilanthe de Maranta*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Francis KESSLER, CBNMP				1999

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Angiospermes	94755	*Dianthus graniticus Jord., 1849*	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	124699	*Spiranthes aestivalis (Poir.) Rich., 1817*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature *(lien)*
				Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
Ptéridophytes	103840	*Isoetes duriei Bory, 1844*	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	M. Emeric SULMONT, CBNMP		
	M. Francis KESSLER, CBNMP		
	M. Olivier ARGAGNON, CBNMP		
	Mlle Marion DIGIER, Parc National des Cévennes, CBNMP		
	Mlle Sylvie PIANALTO, Parc National des Cévennes, CBNMP		
	Mme Sandrine DESCAVES, Parc National des Cévennes, CBNMP		